



Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de l'assemblée du 11 juin 2012
3. Communication de la Présidente
4. Communication du Directeur
5. Bilan de rentrée et prévisions 2013
6. Informations construction collège de la Romanellaz
7. Feedback des manifestations
8. Rapports des commissions
9. Association du CET
10. Agenda
11. Parole aux quarts
12. Divers

Présents :

Mme Albiker-Pochon Caroline, Mme Beaud Michelle, Mme Berthoud Johanne, M. Carnal Jacques, M. Cardinale Nicolas, Mme Chauvet Christine, M. Jaques Pierre-Albert, Mme Olela Snezana, Mme Rodari Sophie

Excusé :

M. Guignet Joël.

Point 1 :

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Point 2 :

Approbation du PV de l'assemblée du 11 juin 2012

Point 3 :

Mme Beaud nous informe que le 23 août dernier a eu lieu la conférence plénière de rentrée, et toute la documentation (grande enveloppe) a été mise en circulation parmi les membres du CET. Elle nous fait part également de la décision du canton de prendre en charge le transport des enfants de l'EVAM par un bus TL spécialement affrété pour eux ; le trajet emprunté fait la boucle suivante : Charmeur - Noutes- Marcolet - Chisaz.

Un point sur le budget et les coûts est mis en évidence : M. Jaques annonce une stabilité dans les comptes et les postes à la charge de la commune sont rappelés : administration des tâches communales, CET, transports scolaires, enseignement primaire et secondaire avec dans ces rubriques les devoirs



CRISSIER

accompagnés, sport facultatif, manifestations scolaires, subsides pour les activités parascolaires, service médical et dentaire, financement des camps, des colonies scolaires et voyages d'études ; le coût total avoisine les 1 mio 260 (env. 800'000.- renseignés par le DE et 460000.- par le service bâtiment). Le budget sera approuvé en octobre par la municipalité et sera soumis au vote du Conseil communal en décembre.

Point 4 :

M. Jaques informe que toutes les personnes ayant participé à l'organisation de la Fête des écoles ont été remerciées sur place, sauf les sponsors ; M. Guignet va être contacté afin de remettre une liste des donateurs afin qu'ils soient remerciés officiellement.

La date des promotions 2013 : 4 juillet 2013

Point 5 :

Comme chaque année, la distribution de la brochure « Informations aux parents et aux élèves » 2012-2013 a été effectuée ainsi que la conférence d'information aux parents de 6^{ème} année (10.9.2012) a eu lieu ; l'entrée en vigueur de la LEO, du PER, la mise en application des 3 axes vont être intégrés par les enseignants.

Une séance avec la police a eu lieu le 1.10.2012 pour aborder les sujets de sécurité des jeunes. Une conférence sur les troubles du comportement, présentée par Mme Schillaci et la conférence des maîtres du la LEO vont avoir lieu.

M. Jaques donne quelques explications quant à la répartition des classes et des élèves à Crissier au 1.10.2012 ; il en ressort les chiffres suivants : nombres de classes : 65, nombres d'élèves 1087, moyenne d'élèves p/classe : 16.7. Ce document sert de base pour le budget sachant qu'il faut compter avec une mutation d'élèves d'env. 33% par an.

Vu l'augmentation de la population, l'enclassement est compliqué ! Heureusement, certains promoteurs de nouveaux quartiers participent à la mise en place de nouvelles classes. Mme Chauvet souligne toutefois que suite à la disparition d'une classe de développement à Chisaz (les élèves étant intégrés), il existe une surcharge de travail pour les enseignants.

Point 6 :

Un concours a été lancé par la SIA et un jury composé par Messieurs Rezo, Legoff, Liaudet et Jaques pour Crissier ainsi qu'un groupe d'architectes pourront délibérer ; ce dernier va se réunir afin de choisir parmi les 40 projets en lice. Le meilleur sera le projet à construire. Le choix sera connu début novembre, le crédit d'étude en février, le préavis de construction en mai/juin, la mise à l'enquête et le 1^{er} coup de pioche en automne 2013. Premiers élèves en 2015.



Point 7 :

Diverses manifestations importantes ont eu lieu : inauguration de la rue des Alpes, Promotions, repas des enseignants, festival de théâtre.

Tout le CET est remercié pour ses efforts et présence, et les petites erreurs de jeunesse seront ajustées. Un petit bémol pour le placement du stand du CET un en retrait de la fête...Quant au cortège des enfants, la météo n'a pas été au rendez-vous ; peut-être un investissement dans des pèlerines serait à envisager...Par contre, une meilleure communication pour une bonne collaboration !

Deux questions sont également soulevées : est-il vraiment nécessaire d'organiser une animation lors de la soirée de promotion ? Le CET a-t-il sa place à cette soirée ? De plus, l'idée de mettre en place deux cérémonies de promotions n'est pas souhaitée par la majorité des membres présents.

Petit débriefing concernant le festival de théâtre : un groupe d'élève et d'enseignants ont travaillé énormément pour mener à bien ce projet. Plus de fr. 2200.- ont été récoltés en deux soirées et la poursuite d'une activité « théâtre » dans le cadre scolaire est assuré car les ressources et les participants sont là. Les fonds récoltés devraient d'ailleurs être attribués au financement de cette activité (budget festival fr. 25'000.- pour le spectacle de l'école).

Point 8 :

Rapport des commissions qui se sont réunies.

Parascolaire : idée de concept global « je prends soin de moi » à développer et/ou établir un catalogue des activités existantes, un thème annuel, se recentrer sur sa commune, ...une présentation est prévue lors d'une prochaine séance plénière.

Culturelle : récolte des fonds au festival de théâtre

Transports : le point sera fait avec la POL prochainement

Point 9 :

L'association a eu une demande pour une attribution qui a été annulée ; sinon, des flûtes ont été achetées pour un montant d'env. 180.-.

Les comptes ne sont toujours pas prêts et l'e-banking pas encore opérationnel.

Point 10 :

Les dates proposées à l'ordre du jour ont été validées, à savoir :

Séances du bureau : 14.02.2013 à 18h00

15.04.2013 à 18h00



CRISSIER

Séances plénières : 06.03.2013 à 20h00
02.05.2013 à 20h00

Séance du 27.11.2012 déplacée au 07.12.2012 de 18h30 à 20h00 et suivie du repas de fin d'année.

Prochain bureau : lundi 12.11.2012 à 18h00

Point 11 :

Quart parents : la séance annuelle est prévue le 19 novembre 2012 et la lecture du rapport intermédiaire est faite ; le rapport annuel sera annexé au prochain PV.

Quart professionnel : Le président de la commission « bâtiments et constructions scolaires » souhaite que le CET soit consulté lors de travaux importants (ex. travaux d'insonorisation au collège de la Carrière). Depuis que certaines tâches, essentiellement surveillance des locaux, ne font plus partie du cahier des charges des concierges, il est fréquent de voir les lumières des établissements allumées le soir, ceci soulève une problématique d'économie d'énergie. En outre, depuis que les concierges ne sont plus systématiquement présents dans les couloirs des bâtiments à l'arrivée des élèves et pendant les récréations, il y a plus de déprédations. Une thématique sur les préaux est mise en avant. Mme Chauvet revient sur l'utilité de climatiseurs et d'eau dans le portacabine à Chisaz.

Il est proposé que la commission « bâtiments et constructions scolaires » demande un entretien avec le Municipal et les responsables Bâtiments et conciergerie.

Chalet des Alouettes : il semblerait que les rapports des enseignants ne soient pas relayés correctement et certains problèmes comme l'organisation des repas semblent compliqués ; le manque d'un intendant sur place et la pose de volets sont des questions soulevées. Mme Beaud, membre du comité des Alouettes informe que les rapports sont transmis par la DE au secrétariat des Alouettes et les sujets traités en comité ou directement avec l'équipe du chalet (selon les objets). En effet, il n'y a plus d'intendant sur place, mais un responsable du chalet. Une réorganisation visant à une amélioration de l'encadrement des enfants a été mise en place par le responsable, dont la prise du repas de midi des enseignants avec les enfants. La rénovation du chalet arrive à sa fin et les volets seront posés tout prochainement.

Une demande est faite sur le principe d'une contribution de l'Association du CET afin d'aider le financement du camp de ski de 9^{ème} année, qui n'est pas obligatoire si le choix du voyage d'étude est retenu. Cette contribution serait symbolique et servirait surtout d'encouragement aux élèves qui doivent trouver des modes de financement divers. Ce point figurera au prochain ordre du jour.



CRISSIER

Point 12 :

Un bilan est demandé au sujet des devoirs accompagnés : celui-ci avait été fait lors de notre précédente séance. Cependant, Mme Albiker-Pochon intervient (elle est préposée aux devoirs accompagnés) et fait l'écho de doléances sur l'impossibilité de suivre une formation continue et la difficulté parfois de tenir une classe....bilan à revoir.

M. Carnal s'interroge sur les informations remises aux élèves en fin de scolarité ; l'orientation professionnelle fait son travail dès la 7^{ème} année en proposant des semaines d'immersion, du coaching individuel, des stages professionnels.

Mme Rodari s'occupe de rendre visible le flyer du CET sur le site internet de la commune.

FIN 23h00

Michelle Beaud, présidente

A.-M Carluccio, secrétaire